

J'enregistre une formation manuellement

En tant que centre de formation agréé, j'enregistre N formations pour N conducteurs :

Manuellement : je choisis de manière unitaire les informations relatives aux conducteurs ayant suivis une formation dans mon centre de formation.

En cas de non-conformité, les erreurs sont précisées pour correction avant prise en compte.

Pré-Requis

Accéder à la fonctionnalité « Mes sessions »

Pour réaliser cette action, le représentant légal de mon centre de formation doit avoir :

- Réaliser le contrat de service reliant mon centre de formation à IN Groupe
- Accorder le droit d'enregistrement de sessions à ses gestionnaires

Mode opératoire – Accès à la fonctionnalité

1. Dans mon menu principal, je clique sur l'onglet « Mes sessions »



2. Je sélectionne ensuite le type de profil pour lequel je souhaite faire un enregistrement



Sélectionner le type de profil enregistré *

A noter :

Pour que les formateurs ou moniteurs de mon centre puissent demander une carte CQC, je dois également procéder à un enregistrement. (Seul le mode d'enregistrement manuel est disponible pour ces profils).

Ce parcours est spécifique à ce cas d'usage. Il ne donne pas lieu à la délivrance d'un certificat de qualification à valeur probatoire, ni à un récapitulatif de formation. A l'issue, le formateur ou le moniteur est notifié de l'ouverture de ses droits à une demande de CQC.

Il revient au centre de choisir de prendre ou non en charge la redevance de la CQC de ses formateurs ou de ses moniteurs. Ce choix se fait au moment de l'enregistrement de ces derniers sur la plateforme.

3. Je sélectionne ensuite le mode d'enregistrement par lequel je souhaite passer



Sélectionner le type de profil enregistré *

Conducteur

Chaque enregistrement pour un stagiaire vous sera facturé de 25.34€ HT pour une formation longue ou une FCO complète, ou de 5.07€ HT pour un module de FCO selon les modalités prévues dans votre contrat.

Mode d'enregistrement

Importer un fichier

Manuellement

Souscrire à l'API



Mode opératoire – Enregistrement manuel d'une session

Etape 1 – configurations de la session à enregistrer

1. Je sélectionne le type de formation.
 - Seules les formations pour lesquelles je dispose d'un agrément actif me sont présentées.
2. Je sélectionne le libellé de la formation.
3. Je sélectionne la date de fin de la formation
 - La saisie peut se faire manuellement ou depuis le calendrier.

Etape 2 – Désignation des conducteurs concernés par cet enregistrement

Je saisis :

1. La référence. Identifiant différenciant pour les centres dont le numéro de commande est annuel.
 - Donnée facultative.
2. Le numéro de commande. Index de ma facture.
 - Donnée obligatoire. Pour un organisme public, c'est le numéro CHORUS repris sur les factures.
3. Le prénom du conducteur.
 - Données obligatoire.
4. Le nom du conducteur.
 - Données obligatoire.
5. La date de naissance du conducteur.
 - Données obligatoire. La saisie peut se faire manuellement ou depuis le calendrier.
6. Le numéro de permis de conduire du conducteur.
 - Données obligatoire. Le numéro attendu est le Numéro d'Enregistrement Préfectoral Harmonisé.

Veillez à être particulièrement vigilants dans la saisie de la date de naissance et du numéro de permis, ces données seront l'identifiant unique du conducteur tout au long de son parcours. En cas d'erreur, le système ne pourra pas communiquer les données au conducteur, qui ne sera par conséquent pas en mesure de réaliser sa demande de CQC.

Je clique sur :

7. Ajouter - La ligne vient s'ajouter à mon récapitulatif d'enregistrement.
 - En cas d'erreur je peux cliquer sur
 - Le stylet - ma ligne est modifiable
 - Le corbeille - ma ligne est supprimée de la liste des lignes à importer
8. Annuler - Ma saisie s'efface, la ligne est réinitialisée



Etape 3 – Lancement des contrôles avant import

Détail	Réf	N° de commande	Prénom	Nom	Date de naissance	N° de permis de conduire	Action
	REF202201	COM20220101	DUPONT	PIERRE	01/01/1990	7E9R8T7ZE9E8A9	 

Je peux alors cliquer sur :

1. Annuler- Une petite fenêtre s'affiche pour me demander confirmation et m'avertir que l'ensemble de ma saisie sera supprimé si je confirme.
2. Vérifier - Permet de lancer les contrôles d'éligibilité de mon enregistrement
3. Importer - Disponible uniquement lorsque j'ai cliqué sur « vérifier » une première fois. Une petite fenêtre me demande confirmation et m'informe des conséquences de mon action.

A noter : Des contrôles sont effectuées lors de la saisie des champs :

- Détenion d'un agrément actif pour la formation enregistrée
- Champs obligatoires.
- Format des champs non conforme.
- Date de naissance : le conducteur doit être majeur et ne pas avoir plus de 100 ans
 - Pour les formations de type Education Nationale, le conducteur peut être mineur.
- Le conducteur dispose-t-il déjà d'un compte sur la plateforme. (Si ce n'est pas le cas, je suis averti par message doré et peux ainsi sensibiliser le conducteur dans l'intérêt de créer son compte rapidement).

Une fois l'enregistrement effectué :

- Le récapitulatif, relatif à la formation suivie, est mis à disposition des conducteurs enregistrés, au format PDF et disponible 6 ans sur son espace personnel.
- Le conducteur se voit également délivrer son certificat de qualification d'une valeur probatoire de 4 mois, par courrier électronique et sur son espace personnel.
 - S'il ne dispose pas encore d'espace personnel, le certificat sera accessible uniquement après création de son compte.
- A tout moment, le conducteur pourra réaliser sa demande de CQC depuis son espace personnel.